

MERCI POUR VOTRE  
SOUTIEN !



Le Musée en Herbe  
23, rue de l'Arbre-Sec — 75001 Paris  
[www.musee-en-herbe.com](http://www.musee-en-herbe.com)

Contact : Corinne HEREAU au 01 40 67 00 37 ou [musee-en-herbe@orange.fr](mailto:musee-en-herbe@orange.fr)

APPEL À DONS  
2016-2017



**NOUS AVONS BESOIN DE VOS DONS  
SOUTENEZ NOTRE MISSION !**

EN 2017 CARTE BLANCHE  
AU STREET-ARTISTE INVADER  
AU MUSÉE EN HERBE !

Le Musée en Herbe continue sa vocation d'initier à l'art un public de 3 à 103 ans et surtout les enfants.

Si vous pensez que l'art est un magnifique lien social qui permet de se retrouver à égalité autour de la découverte, la contemplation, l'imagination et la création :

CONTINUEZ  
À NOUS AIDER !

Votre soutien est essentiel à notre action.

Le Musée en Herbe

23, rue de l'Arbre-Sec — 75001 Paris  
www.musee-en-herbe.com

Contact : Corinne HEREAU au 01 40 67 00 37 ou musee-en-herbe@orange.fr

EN 2016... l'artiste *Philippe Geluck* nous a fait l'honneur d'inaugurer notre nouvel espace au 23 rue de l'Arbre-Sec, 75001 Paris.

L'exposition *L'Art et le Chat*, présentant nez à nez des œuvres emblématiques de l'histoire de l'art face à l'interprétation qu'en fait le Chat facécieux de *Philippe Geluck*, a dépassé les 100 000 visiteurs.

EN 2017... le Musée en Herbe présentera une nouvelle exposition consacrée à l'artiste urbain, *Invader*.

## BULLETIN DE DON

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal / Ville : .....

Pays : .....

Email : ..... Tel : .....

AMI DU MUSÉE EN HERBE: Déduction fiscale de 66%

- 20 € (soit 6,80 € après déduction fiscale),  
 50 € (soit 17 après déduction fiscale),  
 150 € (soit 51 € après déduction fiscale),  
 autre montant: ..... €

MODE DE RÉGLEMENT :

- PAR CHÈQUE** à l'ordre du Musée en Herbe à retourner au :  
Le Musée en Herbe - 23, rue de l'Arbre-Sec - 75001 PARIS  
Dès réception, un reçu fiscal vous sera adressé à joindre à votre déclaration pour réduction d'impôts.
- PAR CARTE BANCAIRE** sur le site web : <http://bit.ly/2fmhTpE>  
Dès effectué, un reçu fiscal vous sera adressé par mail à joindre à votre déclaration pour réduction d'impôts.